

Préliminaires
à la consultation de la thèse
Recueil des inscriptions grecques de Kertassi en Nubie

Le fait de publier sur les archives Hal le texte d'une thèse de grec ancien soutenue en 1992 et restée inédite mérite quelques éclaircissements préalables.

En 1983, après mes premières années dans l'enseignement secondaire, j'ai décidé de poursuivre les études de Langues anciennes (et plus spécifiquement de grec ancien) que j'avais provisoirement laissées de côté. J'ai alors contacté le professeur André Bernand, dont j'avais suivi les cours d'agrégation, afin de discuter avec lui de la possibilité de soutenir une thèse de Doctorat malgré mes conditions de travail assez défavorables (enseignement à temps plein et éloignement relatif de centres universitaires spécialisés adéquats). Il m'a reçu dans son appartement de Paris et m'a suggéré qu'une thèse d'épigraphie sur les inscriptions de Kertassi me permettrait de mener à bien mon projet dans des conditions satisfaisantes. D'une part, il avait construit un dossier complet sur ces inscriptions, ayant établi leur lemme avant de faire partie de la mission internationale du sauvetage des monuments de la Nubie en 1959-1960, et avait ensuite réalisé sur place des photographies et des estampages d'excellente qualité. D'autre part, le travail sur un tel recueil (de plus de 80 inscriptions) pouvait être en grande partie morcelé, ce qui convenait à mes conditions de travail. Il m'a donc confié (je ne me rendais pas compte, à l'époque, de la rareté de ce geste, fait qui a été souligné ultérieurement lors de son départ à la retraite) cet ensemble de documents originaux.

En 1984, j'ai soutenu, en présence d'André Bernand et de Jean Bollaek, un D.E.A. qui m'a amené à poser le problème de la datation des inscriptions, puis, à un rythme assez aléatoire, j'ai tenté de mener à bien cette tâche complexe. Si, en effet, une partie du travail était assez technique, un grand nombre de problèmes de fond, que l'on retrouvera dans la présentation générale qui précède l'édition proprement dite, a nécessité une réflexion d'ensemble et des recherches complémentaires, souvent vaines car les phénomènes rencontrés à Kertassi sont en partie originaux.

C'est donc en janvier 1992 seulement que j'ai pu soutenir cette thèse de doctorat qui m'a permis d'accéder en 1994 au statut de Maître de Conférences de Grec ancien. Le paradoxe (mais je ne pense pas que cela soit ou ait été si rare), c'est que, depuis 1992, j'étais titulaire à l'I.U.F.M. de Lorraine... où l'on n'enseignait pas les langues anciennes. L'Université de Nancy II étant loin d'avoir des besoins dans ce domaine (et me l'ayant fait très clairement comprendre), j'aurais pu envisager de demander une mutation pour une autre université. Je ne l'ai pas fait. Je suis resté à l'I.U.F.M. de Lorraine (que Nicolas Sarkozy n'a pas supprimé, contrairement à ses allégations, et que François Hollande n'a pas rétabli, malgré ses allégations, mais seulement rebaptisé É.S.P.É., aucun des deux n'étant contredit par des journalistes peu au fait de ces subtilités). Et mon enseignement à destination essentiellement des Professeurs des Écoles m'a naturellement amené à approfondir ma réflexion et à engager mes recherches plutôt sur les genres de la littérature jeunesse, et notamment le conte, et sur l'enseignement de la langue française.

Bref, ma carrière (maintenant achevée) ne m'a pas conduit à persévérer dans le domaine des Langues anciennes qui avait été à l'origine de ma vocation d'enseignant et de chercheur. Il me reste aujourd'hui à « boucler la boucle » en mettant à disposition des chercheurs ce travail de l'époque. Il n'est pas actualisé et n'a pas été complété par d'autres articles, pour les raisons explicitées précédemment. J'ajouterai seulement que cette thèse a failli être publiée aux éditions du CNRS juste après sa soutenance (André Bernand m'avait même écrit une préface pour l'occasion), mais des changements de responsables et des restrictions budgétaires (et la longueur un peu rédhibitoire de ce travail, il faut l'avouer) ont mis fin à cet espoir. La difficulté de reproduire le grec ancien, avec en outre les caractères spéciaux liés à leur nature épigraphique, était pour un particulier dans les années 90 un obstacle technique majeur, que l'essor de l'informatique ne permet sans doute plus de bien percevoir. Même aujourd'hui, je ne connais pas de solution miracle dans ce domaine : le lecteur excusera, je l'espère, la notation manuelle du grec ancien, due à l'absence de polices de caractères adéquates convenant à mon matériel rudimentaire des années 1980 (un pseudo-ordinateur, nommé Videowriter). La fin de l'enseignement des langues anciennes en collège et la suppression du C.A.P.E.S. de lettres Classiques ont récemment lourdement aggravé la situation, réduisant les langues anciennes à des langues rares, comme le hittite, le sanscrit ou l'égyptien hiéroglyphique précédemment.

En l'état, ce travail, dans ce format pdf image, pourra rendre des services. Il met en tout cas en valeur, de façon, je crois, assez rigoureuse et assez systématique les caractéristiques de ce site très intéressant.

Je tiens à préciser enfin qu'il s'agit ici, malgré la longueur encore perceptible, d'une *édition abrégée* de la thèse originale. Pour satisfaire aux demandes du CNRS, j'avais procédé dans les années 1990 à une réduction des commentaires des inscriptions. Cet effort, qui n'a pas suffi, a reposé sur une simple réduction manuelle et artisanale du texte, les disquettes d'origine n'étant plus utilisables. C'est ce qui explique le caractère peu esthétique de certaines pages, la suppression ou la réduction de certains passages et de certaines notes ayant laissé des traces. La pagination ne correspond pas non plus à la pagination du document pdf, ce qui complique la consultation. La lecture de l'ouvrage n'est toutefois, elle, pas notablement affectée. Les commentaires supprimés faisaient état d'hypothèses peu utiles ou développaient les caractéristiques de tel ou tel nom égyptien : on pourra de toute façon les retrouver en consultant en bibliothèque universitaire les micro-fiches de la version originale.

On notera que des tables des matières partielles figurent :

- à la fin de la présentation, p. « 96 » (pdf : 90)
- à la fin de l'édition proprement dite, p. « 761 » (pdf : 722)

Les planches qui suivent sont, de façon habituelle, numérotées (de 1 à 75). Elles sont suivies de la Table des planches, p. « 76 » (pdf : 805).

Les Annexes, enfin, ont également reçu, sur le même modèle, une pagination spéciale, de « 1 » à « 89 » (pdf : 812-897) . Leur table des matières se trouve à la dernière page (pdf : 898).

Je regrette évidemment de ne pas avoir pu remercier Monsieur André Bernand de sa sollicitude et de son soutien, qui ont été très importants, par une belle édition que

j'aurais pu lui dédier. Il est décédé, le même jour que son frère Étienne, également égyptologue et épigraphiste, le 17 février 2013.

http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2013/02/21/andre-et-etienne-bernard-jumeaux-egyptologues-et-morts-le-meme-jour_1836520_3382.html#hPA5qc6i0jU6gozS.99

Nancy, le 28 septembre 2016.